Fiche Action n°19 - CLSPD Colombes
Création d'une cellule de veille éducative
Thème : Prévention de la déscolarisation et ses conséquences et lutte contre les infractions commises en réunion

CONTEXTE

Le **parquet Mineurs de Nanterre**, via son substitut, encourage vivement la ville à se doter, dans le cadre du CLSPD, d'une **cellule de veille éducative** abordant spécifiquement **la question de mineurs délinquants**, afin d'éviter tout « ancrage » dans la délinquance.

Il s'agit, par **l'échange régulier d'informations**, d'**élaborer, en amont du traitement pénal, des réponses cohérentes** aux problématiques de mineurs domiciliés sur la Commune et pour lesquels, un risque avéré d'installation dans des pratiques marginales, voire délictuelles est à envisager sérieusement.

Par conséquent, cette cellule **répond aux exigences de la Politique de prévention** que le Parquet doit conduire en matière de délinquance juvénile.

PROTOCOLE DE MISE EN OEUVRE

Il s'agit de mettre en œuvre une dynamique afin d'assurer la tranquillité par des **actions concrètes et efficaces**. Cette cellule spécifique consiste à **mettre en commun des situations et des faits** à l'échelle de la ville ou d'un quartier, où sont en jeu des préoccupations d'ordre éducatif, afin de mettre en cohérence les actions des partenaires, voire de proposer et construire collectivement des réponses à finalité préventive.

PARTENAIRES

EDUCATION NATIONALE : chefs d'établissement (Principaux de collèges, Proviseurs de lycées),
JUSTICE : Parquet Mineurs/ PJJ,
ACTION SOCIALE : Prévention spécialisée, Aide sociale à l'Enfance (CG 92), Association de suivi d'AEMO,
VILLE : CLSPD, Développement social Urbain, PM, Direction Jeunesse...
SECURITE : Police nationale.

PILOTE

Parquet Mineurs Nanterre/ Ville de Colombes (pour le fonctionnement)

OBJECTIFS

Cette cellule de veille aurait ainsi pour mission :

- de mettre en place de nouveaux modes de travail,
- d'améliorer les réponses apportées et la concertation entre acteurs (notamment Polices Nationale et Municipale & Justice ou entre acteurs de la prévention),
- de repérer les enfants à risques et de traiter les situations de danger.

RESULTATS ATTENDUS

Eviter aux plus jeunes, débutant leur inscription dans un parcours marginal ou délinquant, d'y rester.
Initier une démarche partenariale novatrice de prévention globale au niveau local.

PUBLICS VISES

Mineurs délinquants

SUIVI D'INDICATEURS

- Nombre de cellules de veille dans l'année,
- Nombre de situations traitées,
- Evolution des situations,
- Evolution de la participation des partenaires (tant qualitative que quantitative) au cours de l'année.

OUTILS/ MOYENS

Améliorer le repérage et l'évaluation des situations d'enfants ou d'adolescents en « risque ».

Au niveau du traitement des situations individuelles, améliorer la connaissance de ces situations par la construction d'une information partagée,

Au niveau des quartiers, développer une offre de prévention visant à soutenir, sur un mode collectif, les parents en situation de fragilité éducative.

Signataires

Le présent Contrat Local de Sécurité se situe dans le cadre de la législation en vigueur et notamment dans celui fixé par la circulaire interministérielle du 4 décembre 2006 relative à la mise en place des Contrats Locaux de Sécurité nouvelle génération.

M. Patrick STROZDA
Préfet des Hauts de Seine

M. Philippe SARRE
Maire de Colombes

M. Philippe COURROYE
Procureur de la République

M. Patrick DEVEDJIAN
Président du Conseil Général des Hauts de Seine

M. Edouard ROSSELET
Inspecteur d'Académie des Hauts de Seine

Table des matières

POLITIQUE LOCALE DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE : 2010-2013 (FICHES-ACTIONS) 2

A. Stratégie territoriale de Sécurité et de Prévention de la délinquance 2

1. Organisation du CLSPD & Coordination des partenaires 6

2. Coordination des Forces de l'ordre 9

3. Prévention situationnelle et sécurité passive 12

4. Prévention de la délinquance & lutte contre la récidive 16

B. Plan local d'actions thématiques 20

Axe 1 – Amélioration de l'accès au droit & soutien aux victimes 21

Axe 2 – Réflexions et actions contre l'occupation abusive dans les halls d'immeuble 24

Axe 3 – Aide et soutien à la parentalité 27

Axe 4 – Lutte contre les violences faites aux femmes & violences intrafamiliales 30

Axe 5 – Prévention de la déscolarisation et ses conséquences et Lutte contre les infractions commises en réunion 34

Signataires 36

Direction Prévention Sécurité, CLS CLSPD, SF©